

Entre Nous

N° 29

OCTOBRE 1996



Photo : Studio Yvon, Châtel

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION AMICALE DES RÉSIDENTS DE CHATEL - B.P. n°34 - 74390 CHATEL

ÉDITORIAL

LA MOROSITÉ

Les français sont moroses. Cela est admis dans toutes les sphères de la société. Chacun de nous, dans nos villes et nos villages, le constate chaque jour. Ici, c'est la «grogne» devant de nouvelles mesures impopulaires ; ailleurs, c'est la résignation et le ras-le-bol.

Cette morosité s'est aussi manifestée à Châtel. En effet, la saison d'été n'a pas été très satisfaisante et loin de ce que l'on pouvait espérer. Moins de «touristes», des séjours plus courts que d'habitude et un «frein» sur les dépenses. Si l'on considère que le «manque à gagner» a été de l'ordre de 15 à 20 %, on peut imaginer facilement la déconvenue des commerçants, des hôteliers, des agences châtellans. Mais il est vrai que le phénomène a été général dans toutes les stations ou presque (mer et montagne).

Nous-mêmes, les résidents qui sommes cependant chez nous, dans nos meubles comme on dit, avons été plus ou moins pris dans la tourmente. C'est le constat que nous avons fait en juillet et en août derniers : vous avez été peu nombreux à participer aux diverses manifestations que nous avons organisées. Nous avons trouvé que vous étiez moins présents qu'habituellement.

Qu'en sera-t-il l'hiver prochain ?

Il est d'ores et déjà certain que les dispositions prises par le Ministère de l'Éducation Nationale rendront les vacances scolaires de février «écourtées», en raison des dates de début et fin de période qui se situeront en milieu de semaine ! A moins que... les professionnels du tourisme manifestent leur mécontentement et obtiennent des aménagements.

LA 1^{re} SORTIE CYCLOTOURISTE A BASSACHAUX

Malgré des craintes, bien légitimes, nous nous étions demandés si la sortie pourrait vraiment être réalisée.

- Les participants viendraient-ils ?
- les conditions atmosphériques seraient-elles complaisantes avec les champions de la petite reine ?

Eh bien oui ! Tout cela fut réussi !

Bien avant 9 h, ce matin-là du 13 juillet 1996, devant l'église de Châtel, une petite dizaine de cyclos était réunie pour la première grande épreuve de ce genre. Avec les encouragements des organisateurs, les courageux participants partirent vers l'abrupt sommet de Bassachaux ! Dans les lacets, sous Plaine-Dranse, peu de spectateurs pour applaudir, sauf quelques-uns, qui se reconnaîtront ; qu'ils en soient remerciés. Par contre, il y

avait beaucoup d'insectes présents dans le sillage des valeureux athlètes en plein effort ; le lisier qui avait été récemment déposé à flanc de montagne y était probablement pour quelque chose.

C'est enfin l'arrivée au col de Bassachaux, convoité par ces amoureux de l'effort solitaire. Tous les participants reçurent un petit cadeau-souvenir complété d'une dégustation, bien méritée, offerts par l'Association des Résidents. Après un bref repos et commentaires d'usage, les uns redescendirent directement dans la vallée, les autres, regroupés avec des résidents venus se joindre aux accompagnateurs, ont sorti le repas tiré du sac.

La convivialité par le vélo, c'est un peu ce que nous avons recherché. A l'année prochaine, pourquoi pas vous ?

M. Guerbette



A.G. DU SKI-CLUB DE CHATEL (JUIN 1996)

Bilan satisfaisant

Résultats remarquables en ski alpin ainsi qu'en ski acrobatique où le Ski-Club s'est classé 4^e club français par ses résultats.

Équilibre financier maintenu par l'augmentation des cotisations et de la subvention communale.

Renouvellement des membres du comité : un sortant réélu, Eric Slongo ; deux sortants ne se représentaient pas, Serge Rubin et Philippe Thoule ; ils ont été remplacés par Michèle Blanc-Depotex et Michel Girard.

- Le bureau a été reconduit à l'unanimité.



AU SOMMAIRE du prochain numéro ENTRE-NOUS (décembre 1996) :

- Convocation à l'Assemblée générale du 30.12.1996 :
 - pouvoir ou bulletin de participation
 - appel de la cotisation 1997
- Tableaux des principaux forfaits remontées mécaniques pour l'hiver 1996/1997
- Tarifs de la patinoire, du parking municipal
- Nouvelles brèves



PENSÉE...

La raison peut nous avertir de ce qu'il faut éviter ;
l'intuition seule dit ce qu'il faut faire.

Joseph Joubert

RÉUNION D'INFORMATION

Plaine-Dranse, 8 août 1996

Compte-rendu succinct : Vous trouverez dans la Revue de Presse l'article paru dans la presse régionale (Le Messager) relatant le déroulement de cette journée.

Il importe cependant de donner quelques précisions sur les sujets qui ont été abordés au cours de cette réunion, ceci pour l'information de nos adhérents.

M. Flandin, à la suite d'un courrier de M. le Maire, indique l'option qui a été prise par la municipalité de Châtel en matière d'instruction des demandes de permis de construire.

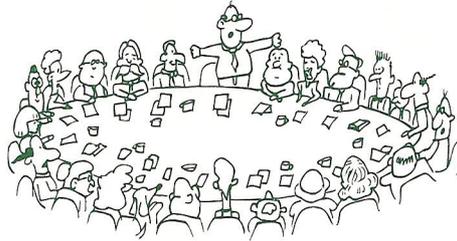
Un dossier remis en mairie est envoyé à la D.D.E. à Annecy pour étude. La D.D.E., agissant en prestataire de services, ne donne un accord que si les règles d'urbanisme sont scrupuleusement respectées. Au retour, si l'avis est favorable, le permis de construire est délivré par le Maire de Châtel.

Un point est fait sur l'existence du certificat de conformité nécessaire pour la revente d'un appartement. L'un des participants, M. G., indique que si les taxes foncières ont été payées pendant cinq années, un notaire ne peut refuser la vente, car après ce délai le certificat de conformité est automatique.

Un panneau d'affichage a été accordé aux diverses associations de Châtel suite aux demandes répétées de M. Flandin. Un

bon emplacement a été attribué face à l'Office du Tourisme, à côté du Plan de Châtel.

Parmi les manifestations organisées cet été, le tournoi de tennis n'a pu avoir lieu (inscriptions insuffisantes). M. Giacomelli communique qu'il a pu obtenir une réduction de 20 % pour les membres de l'association louant un court de tennis.



M. Guerbette modifiera probablement les horaires pour la pratique du bridge l'hiver prochain. Il est également envisagé d'organiser des parties de tarots et de Scrabble.

Le Président rappelle que l'association des Résidents de La-Chapelle-d'Abondance organise un concours de photos, «La flore dans le Val d'Abondance» (voir l'annonce dans notre bulletin n° 28).

Le Président donne lecture d'un document présentant les objectifs poursuivis par le Comité du Cinquantenaire du Tourisme à Châtel. Diverses manifestations sont pré-

vue pour l'hiver 96 et l'été 97.

L'un des participants, M. D., fait part des cambriolages qui ont eu lieu dans sa résidence (les caves notamment). Il est important de s'assurer que l'assurance de nos appartements couvre aussi les caves. Il signale plusieurs actes de vandalisme (avril 96) par des jeunes d'une colonie de vacances et ajoute que les gendarmes sont absents de Châtel en été. En cas de besoin, il faut s'adresser à la brigade d'Abondance.

La salle de jeux électroniques, installée au rez-de-chaussée de la résidence les Tavaillons, a fait l'objet d'une réclamation du Président du C.S., en raison des nuisances constatées.

Shopi sera sans doute repris par Intermarché en septembre prochain.

M. Giacomelli demande que nos adhérents aient la gentillesse de remplir et d'envoyer le questionnaire paru dans le bulletin n° 28.

M. Ruffet, directeur de la S.E.M.L., est interrogé sur la possibilité pour des membres de l'association qui le souhaitent de disposer d'un tarif de location au mois pour un emplacement de voiture dans le parking municipal (location et non pas forfait).

Toutes les questions ayant été abordées, le président invite les participants à prendre l'apéritif et à passer à table.

NOS MEMBRES ONT LA PAROLE

leurs force et capacité. Un groupe part en car pour La-Chapelle-d'Abondance, puis direction Trébinthaz, la pointe des Mattes, Cornillon, l'arête, l'Etrye et enfin Lenlevay : point de ralliement. L'autre groupe prend les voitures jusqu'à Très-les-Pierres, puis, après une montée très raide sur la fin, arrivée sur le Crac, le Pron, l'Etrye. Ces montagnes sont vivantes, les troupeaux y pâturent tout l'été, les chalets d'alpage sont habités et cette vie traditionnelle n'est pas l'un des moindres attraits d'une région humaine et accueillante. Admiration de tous les marcheurs quand Théo et Henri nous font découvrir à la jumelle les chamois, les mouflons, quelques marmottes dans cette réserve naturelle de la montagne du Mont-de-Grange. Parfois, ils étaient 7, 8 et plus, agrippés aux barres rocheuses.

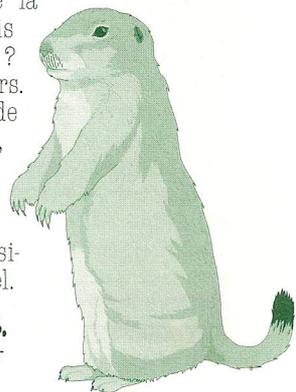
Puis, mon groupe remonte le Coicon et son col pour admirer d'une part les Alpes Bernoises, avec les monts suisses, d'autre part le Mont-Blanc, le massif des Aravis, la pointe Percée, le Cervin.

Il était près de midi, nous étions tous rassemblés à Lenlevay, près du chalet où nous attendaient Michel, Jacques et les chasseurs. Henri nous offre l'apéritif attendu de tous. Puis, devant un magnifique buffet campagnard, les marcheurs ont apprécié la viande froide, les frites, les saucisses et merguez

après leur passage au barbecue. Les bons fromages de la région ont clôturé ce repas animé par Michel et son accordéon. Parmi les participants, une chorale s'est formée avec l'accordéoniste. Avant de reprendre le chemin du retour vers Betzalin pour descendre dans la vallée et Pré-la-Joux, chacun, les larmes aux yeux, entonnait le refrain «Ce n'est qu'un au revoir», en songeant à l'année prochaine, se promettant de renouveler cette journée inoubliable. Merci pour cette belle journée avec un temps exceptionnel : le soleil ne nous quitta pas. La vie sauvage reste présente, en particulier sur les pentes du Mont-de-Grange, grâce à l'activité de la Société de Chasse de Châtel qui continue à protéger cette réserve naturelle.

Qui n'a rêvé de la course des chamois dans les rochers ? Merci aux chasseurs. Merci à l'équipe de l'Office du Tourisme, aux charmantes hôtes pour leur accueil à l'arrivée des vacanciers, résidents où non à Châtel.

M., Mme Jean ROQUES,
résidents aux Champs-Fleuris



Samedi 17 août 1996 :

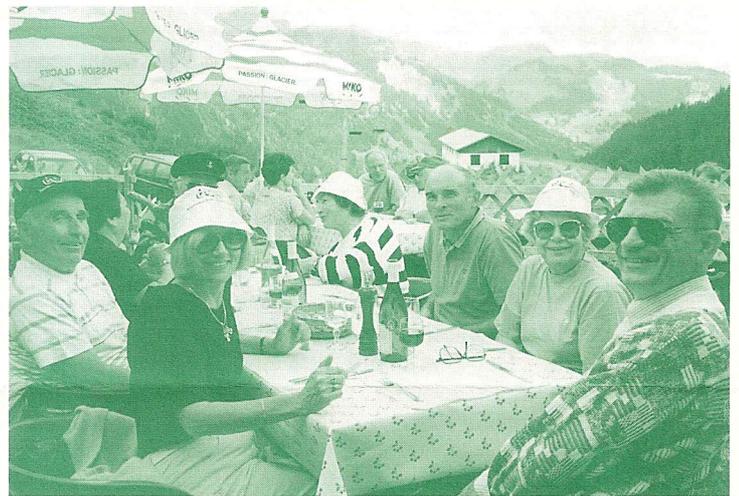
A la découverte des chamois dans la réserve naturelle du Mont-de-Grange, avec les chasseurs de Châtel...

Récit : Il faisait à peine jour : 5 h 45. Nous étions quarante participants présents à l'arrivée des chasseurs pour cette magnifique balade en montagne. Au nom des 40 inscrits, résidents, estivants en vacances, je tiens à remercier les organisateurs : Michel, Jacques, Alain, Ernest, Frédéric, Etienne, Jacky, Roger, Henri et le président Théo (excusez-moi si j'en ai oublié).

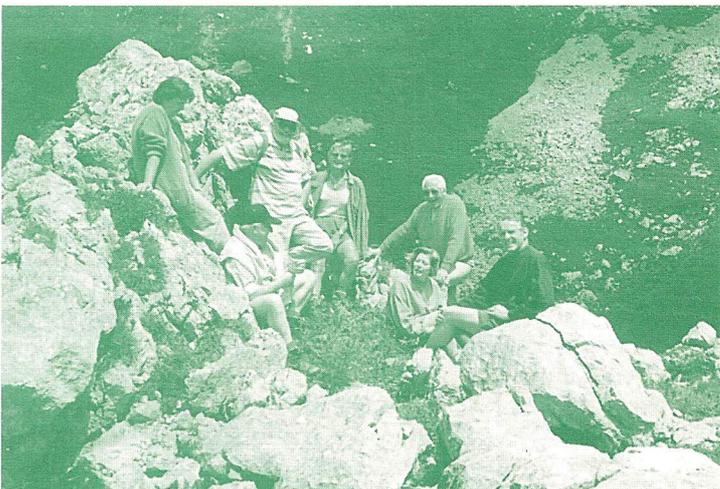
6 heures : départ des marcheurs, grands et petits ; le soleil commence à pointer. Le président Théo forme deux groupes selon



Quelques uns des participants
à la réunion d'information
du 8 août 1996.



L'installation d'une barrière devant le lac de Vonnes
permet le tour complet sans slalomer entre les voitures
en stationnement. Bonne initiative !



Sortie pédestre au lac Darbon dans la réserve de Vacheresse
le 11 juillet 1996.



Après l'effort. L'arrivée de la sortie cyclo au col de Bassachaux
le samedi 13 juillet 1996.

LA FÊTE DES RÉSIDENTS (Le Messenger, 23.8.1996)

Le jeudi 8 août, plus de 90 résidents en vacances à Châtel se sont retrouvés au restaurant «La Pierre aux Loups» à Plaine-Dranse, répondant ainsi à l'invitation du Président de leur association.

Si le mauvais temps de la veille avait créé quelques inquiétudes chez les organisateurs, le beau et chaud soleil du lendemain a fait revenir le sourire sur toutes les lèvres.

Comme chaque année, le Président Flandin a fait un large tour d'horizon des événements récents de la vie châtellane. Puis, les travaux et les projets de l'association pour le deuxième semestre ont tout particulière-

ment intéressé les participants.

M. Ruffet, directeur de la S.E.M.L. Sports et Tourisme, avait tenu à rejoindre le groupe. Il a répondu aux questions posées par l'assistance sur les problèmes liés au ski et aux activités qui y sont rattachées.

Un apéritif préparé par les vignerons de la Cave coopérative de Liergues, en Beaujolais, et offert par l'association a ouvert les appétits. Le copieux déjeuner, bien arrosé, et préparé par M. Vuarand, a été vivement apprécié. En se quittant, tous les participants ont remercié leur Président heureux et ont promis de se retrouver à nouveau l'an prochain.



CONCOURS PHOTOGRAPHIQUE

Gros plan sur la flore

Jusqu'au 15 novembre 1996, l'Association Amicale des Résidents de La Chapelle d'Abondance (A.A.R.C.A.) organise un concours photo ouvert à tous les résidents d'Abondance, de La Chapelle et de Châtel. Le sujet du concours photo 1996 a pour thème «La flore dans le Val d'Abondance». Les clichés sur la végétation, les fleurs, les arbres, les champignons doivent être pris dans le Val d'Abondance et envoyés à l'A.A.R.C.A., M. André Royer, 275 chemin de la Brosse, hameau de Chante-Coq, 91640 Bris-sous-Forges.

Les photos peuvent être en couleur ou en noir et blanc et doivent être développées au format 13 x 18. Les participants devront joindre un petit mot explicatif sur le lieu de la prise de vue. Un jury de cinq personnes non concurrentes déterminera les 10 meilleures photos, qui seront agrandies à un format de 30 x 50 et exposées. De nombreux prix attractifs seront décernés à l'issue de cette manifestation, lors de l'assemblée générale de l'A.A.R.C.A., qui aura lieu pendant les vacances de Noël 1996.



FÊTE DE LA SAINT-LAURENT (Le Messenger)

Un air d'antan



La fête de la Saint-Laurent a été marquée, cette année, par un défilé de magnifiques calèches sur lesquelles se trouvaient des passagers costumés à l'ancienne, tous originaires de Châtel. Dans leurs habits très élégants, ceux-ci ont donné un aperçu de la possibilité de porter encore de plus beaux costumes d'époque pour les fêtes du cinquantenaire du tourisme en 1997. Il est dommage que deux des plus belles représentantes châtellanes, accompagnées de leur garçon d'honneur, n'aient pas trouvé de place en calèche. Lors de leur tour de ville, effectué derrière le cortège, elles furent tout de même des plus applaudies par le nombreux public de connaisseurs présents sur place. Ce petit imprévu n'empêcha pas de continuer la fête sur le podium, avec un concert de l'Echo Alpin

et des cors des Alpes, toujours fidèles au poste lors des manifestations d'été. Ce spectacle fut suivi par une démonstration de trampoline effectuée par d'authentiques champions : Jean-Marc Bacquin, Didier Meda, Mounir Taleb, le club Gêtois et les jeunes du club Evian-Châtel avec Brice Lequertier.

Cette belle journée ensoleillée avait débuté par des ventes de pâtisseries faites et offertes par les hôteliers de Châtel au comité paroissial, organisateur de la fête.

La grand-messe dite par l'abbé Boidin, dans une église pleine à craquer, était animée par la fanfare de l'Echo Alpin, toujours sur la brèche. La journée se termina par un tirage de tombola suivi d'un dîner dans la salle la Châtelaine et un grand bal gratuit avec l'orchestre Cabaret.

COMMUNICATION DE LA S.E.M.L. SPORTS ET TOURISME

La S.E.M.L. nous a communiqué le plan de financement des investissements, exercice 1996. De l'examen de ce plan, il résulte que : le total des investissements est de 12 000 000,00 F, couverts par 6 000 000,00 F en prêts et 6 000 000,00 F en autofinancement.

On note que la part d'autofinancement est de 50 %, la part du C.A. (66 MF) est de 9 %, le montant de la charge financière Invest. (9,5 %) s'élève à 475 000,00 F. D'autre part, les locations financières et leasings de l'exercice 1996 montrent que : le total des acquisitions de 5 000 000,00 F est compensé par les locations et leasings. La chute de l'annuité G.I.T. au 30.06.1997 sera de 2 350 000,00 F. La charge financière supplémentaire 1996 est de 1 600 000,00 F, d'où un désendettement de 750 000,00 F. On peut donc tirer les enseignements suivants :

- 12 millions d'investissements H.T. plus 5 millions leasings prévus en 1996
- investissements autofinancés à hauteur de 50 % par la S.E.M.L.
- désendettement de 750 KF, malgré les investissements réalisés, ceci grâce à la chute de l'emprunt G.I.T.

(G.I.T. : Groupement Interprofessionnel du Tourisme).

SITUATION FINANCIÈRE DE CHATEL

Quelques ratios calculés par M. J.-L. Wache (annoncés dans le bulletin n° 28). Note : la population permanent de Châtel est de 1258 habitants. Un correctif doit être apporté aux ratios faisant intervenir la population, tenant compte qu'en saison d'hiver et d'été la population peut atteindre 18 000 personnes. Nous avons retenu un chiffre moyen de 10 000 (*) habitants.

(Source : Livre blanc sur la situation financière de la commune : en effet, les budgets, les recettes et les dépenses ordinaires consolidées de la station sont ceux d'une ville de 10 000 habitants).

| | CHATEL | RHÔNE-ALPES | FRANCE |
|--|---------|-------------|--------|
| <u>Service rendu</u> | | | |
| (1) Dépenses totales Population (*) | 4700 ** | 3762 | 3625 |
| (2) Intérêts de la dette Dépenses totales | 12,2 | 17,1 | 16,5 |
| <u>Recettes de fonctionnement et capacité d'épargne</u> | | | |
| (1) Recettes de fonctionnement Population (*) | 3900 | 4420 | 4664 |
| (2) Recettes fiscales Recettes de fonctionnement | 82,3 | 55,1 | 57,8 |
| <u>Charge de la dette</u> | | | |
| (1) Dette en capital Population (*) | 6740 | 6106 | 6320 |
| (2) Annuité de la dette Population (*) | 1270 | 1144 | 1142 |
| <u>Marge de manœuvre et gestion de fonds</u> | | | |
| (1) Produits des contributions locales Recettes de fonctionnement | 64 | 31 | 32,9 |
| <u>Effort d'équipement</u> | | | |
| (1) Subventions et participations Dépenses d'équipement | 41,7 | 43,5 | 43,3 |

(**) chiffres en milliers de francs

J.-L. Waché

QUOI DE NEUF A CHATEL ?

MAGASIN SHOPI

L'accord de reprise du magasin Shopi par Ecomarché (groupe Intermarché) a été signé le 18.09.96. Le personnel Shopi sera repris par Ecomarché ; les travaux de réfection du magasin seront entrepris dès le 18.09.96 et l'ouverture est prévue en décembre, au début de la saison d'hiver.

Se pose la question de la reprise du magasin Shopi de l'Essert.

LA CARCASSE

éminemment dangereuse du Hameau des 4-Saisons est toujours debout et n'est toujours pas protégée contre des «accidents» toujours possibles.

On peut faire désormais le tour du **LAC DE VONNES** sans avoir à slalomer entre les voitures en stationnement.

LE PARCOURS VITA/VITTEL

Notre souhait transmis à l'Office du Tourisme en août 1995, pour que ce parcours soit remis en état, a été réalisé par la commune. Il est devenu «parcours Vita-Évian».

A L'ÉGLISE DE CHATEL

Une nouvelle statue de Saint-Laurent a été installée dans l'église à gauche du chœur. L'ancienne statue sera placée en façade près de l'entrée.

LES TARIFS des forfaits remontées mécaniques pour l'hiver 1996/97 sont établis. Le bulletin Entre Nous n° 30 (décembre) présentera le tableau habituel des principaux forfaits proposés à la clientèle.

L'IMMOBILIER

Permis de construire demandés le 9.02.1996, pour un complexe hôtelier au Petit-Châtel, le 19.08.1996, pour un immeuble de 8 logements et un local commercial. Permis de construire accordés le 26.02.1996, dixsept chalets individuels au Petit-Châtel. Le 8.09.1996, résidence Le Mermys, 29 logements, promoteur M. Vivien. Le 17.09.1996, au Petit-Châtel, 9 chalets pour 16 logements.

EXTRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de juillet 96 (susceptibles d'intéresser nos adhérents) :

... décide de donner délégation au maire pour la durée de son mandat en application de l'art. L122-20 du Code des communes, sans restriction.

... confie à un avocat la défense des intérêts communaux dans l'affaire concernant la

voie de liaison entre la V.C. n°1 du «Boude» et la V.C. n°3 du «Petit-Châtel», suite à la saisine du T.A. par le syndicat des copropriétaires de l'ensemble immobilier «le Hameau des 4-Saisons».

... définit la répartition des frais afférents au revêtement de la voie d'accès à l'ensemble immobilier «Le Yéti».

... accepte de présenter la candidature de Châtel pour l'organisation de la Coupe du monde de ski acrobatique en 1998.

... confie une mission d'étude au cabinet Montmasson concernant l'élaboration d'un schéma d'évacuation des eaux de ruissellement du secteur du «Petit-Châtel».

UN BOLET DE 2,735 kg !

Sans doute un record que celui établi par Germain, puis qu'il a découvert un bolet de 2,735 kg. Une cueillette exceptionnelle, voire extraordinaire qui a dû régaler au moins toute une famille.

Par contre, il ne nous a pas révélé où il avait découvert son trésor culinaire.

Ancien record : Jo Cruz avec 1,633 kg.



LA RADIO D'INFORMATISE

La station de radio Châtel-Nostalgie s'est équipée d'un matériel informatique de pointe. Ce dernier est composé d'une unité centrale dans laquelle est installé un logiciel de diffusion, de programmation, de réalisation et de production de son... L'ensemble informatique est relié à ERNEST (Equipement for Radiobroadcasting Network System), un appareil sophistiqué qui permet de recevoir des signaux par le biais du satellite, afin de mettre en marche le système informatique qui diffusera les messages, les publicités... préalablement programmés. Cette évolution de la station permettra une diffusion des programmes locaux sur l'année et ceci sans mobiliser l'ensemble de l'équipe radio. Cette dernière, composée d'Yvon Chaloyard, de Françoise Auxois et de Michel Bourel, pourra gagner un temps précieux pour la recherche de l'information. Cet investissement dans ce système très performant a coûté environ 100 000 F, ce qui peut paraître lourd pour une petite station, mais il est à souligner qu'une partie de celui-ci sera pris en charge par le réseau national. De plus, il permettra un développement de l'information et de la partie commerciale.

UNE GRANDE ET BELLE FÊTE

La «Belle dimanche» n'aura jamais autant mérité ce titre que cette année car la fête s'est déroulée dans la plus pure tradition des alpages.

Le soleil a encouragé les visiteurs à venir en nombre participer à ces réjouissances. Près de 5 000 personnes ont vécu une journée hors du commun, dans une ambiance de musique montagnarde et animée par le présentateur Jean-François et ses bergers-animateurs.

La journée a démarré avec l'arrivée de 250 vaches abondancières qui furent alignées comme à la parade, au son de leurs rutilantes sonnailles.

Ensuite, une grand-messe a été célébrée par Mgr Barbier, évêque d'Annecy, assisté de l'abbé Boidin, curé de Châtel. La jeune chorale de Bonnevaux a assuré la partie musicale. Cette cérémonie religieuse dans la nature, devant une foule recueillie, avait une véritable grandeur.

Se sont succédés les groupes les plus variés : des groupes de danses folkloriques, de cors des Alpes, la fanfare de Châtel, Jean Christina et Michèle Walter, pour ne citer que quelques-uns.

HOMMAGE A CHARLIE

Le musicien à la clarinette, Charlie Schirmann nous a quittés, à la grande surprise des Châtellans qui avaient l'habitude de le rencontrer chaque week-end.

Alsacien de naissance, habitant Gaillard, après avoir enseigné Outre-mer, il avait sa résidence secondaire à Châtel où, à chaque fête, on le trouvait jouant de son instrument. Toujours prêt à participer à des opérations de promotion touristique à l'extérieur, c'est toujours avec un grand plaisir qu'il animait ces déplacements.

Grand amateur de jazz, il avait demandé à faire passer ses morceaux préférés lors de ses obsèques dans l'église de Châtel. Ce fut un moment émouvant écouté religieusement par les fidèles assistants à cette cérémonie.



Dans cette ambiance extraordinaire, allaient et venaient les spectateurs entre des étalages de produits frais : le fromage d'Andréa, la tarte aux myrtilles, etc.

Sans doute, le plus heureux a été le maire de Châtel dans cette organisation parfaite. André Crépy, aussi conseiller général, avait invité les personnalités du monde agricole, les sénateurs Hérisson et Amoudry, ses collègues Bardet, Vulliez, Fournier, Losserand et les maires des communes voisines.

Au cours de cette fête populaire, touristes, personnalités et autres convives ont pu constater que la commune avait encore des bergers présents avec leurs bêtes, au nombre d'une douzaine, fabriquant encore le fameux «abondance» de la vallée.

Les organisateurs de cette manifestation agréables tels que

Guy Crépy, Emmanuel David, Constant Dunand, Jean-Philippe Grillet, peuvent être satisfaits de cette réussite.

CINQUANTAIRE DE CHATEL

Grand programme à l'étude.

Déjà en avril dernier, en mairie de Châtel, une réunion d'information avait réuni une majorité de personnes du tourisme de la station, pour étudier un programme de commémoration du cinquantenaire de la station.

Un comité dit des «Têtes blanches» a été constitué afin de mettre sur pied une association avec des statuts, portant le nom : «Pour la mémoire de Châtel», association dûment publiée au journal officiel en juin 1996. Elle a pour objet de recueillir, exposer, publier et conserver tout document ou objet intéressant l'histoire de la commune de Châtel ainsi que d'organiser toutes manifestations en rapport avec ceux-ci. Le comité ainsi constitué comprend : président Jo Coluz ; vice-présidente : Louissette Maxit ; secrétaire : Philippe Cornuau ; trésorier : Christian Ruffet ; membres : Marthe David, Francis Grillet, Louis Girardoz, Paul Buttoudin et Eusèbe Maxit. Un premier travail vient d'être réalisé par l'édition de grandes affiches, autocollants et petits dépliants annonçant la commémoration de cet événement. Le 24 septembre, aura lieu en mairie de Châtel une importante réunion avec les membres de la commission du tourisme du conseil municipal en présence du maire, le comité directeur de l'Office de tourisme et celui des Têtes blanches pour élaborer festivités et manifestations, au cours des saisons hiver-été 1997.

Un vaste programme qui devra être une réussite.



L'Echo Alpin, dont il faisait partie, lui rendit un bel hommage pour ce dernier adieu en jouant des partitions qu'il aimait, sur la place où fut exposé le cercueil.

La foule d'amis, venue lui rendre un ultime hommage, n'oubliera pas l'Alsacien au grand cœur dont elle n'entendra plus le son de sa clarinette qui les a si souvent enchantés.

A son épouse et à son fils, nous adressons nos sincères condoléances.